



# Master de Sociologie. Parcours Sciences sociales et Criminologie

## MASTER SCIENCES SOCIALES ET CRIMINOLOGIE

### Informations et contacts :

Nicolas.rafin@univ-nantes.fr  
Bureau F218

Pascale.moulevrier@univ-  
nantes.fr  
Bureau F224

Secrétariat :  
Sandrine.berry@univ-nantes.fr  
Tel. : 02 53 48 77 57  
Bureau F213

[www.sociologie.univ-nantes.fr](http://www.sociologie.univ-nantes.fr)

UFR de Sociologie  
23 rue du Recteur Schmitt  
Bâtiment F0  
BP 81227  
44312 Nantes Cedex 3

Le parcours sciences sociales et criminologie est le fruit d'une réflexion mûrie lors de plusieurs expériences de recherches collaboratives rassemblant des juristes pénalistes et des sociologues nantais ces dernières années. Cette formation couplant compétence sociologique et connaissance juridique offerte au niveau du master vise à répondre aux enjeux de recherche et de professionnalisation dans le champ en plein essor de la criminologie. Ce parcours est donc conçu comme un dialogue entre différentes disciplines universitaires (sociologie, droit, histoire, sciences politiques) et des praticiens experts. Par ailleurs, il s'appuie sur l'expérience scientifique mobilisée au sein du laboratoire du CNRS, le Centre Nantais de Sociologie (UMR-6025) dont certains membres sont spécialisés sur ces questions (voir le site du CENS : <http://www.cens.univ-nantes.fr>).

### Les objectifs de la formation

La formation vise à maîtriser les schèmes d'analyse des phénomènes de déviance et d'illégalisme, de leur prévention et de leur traitement sur différentes scènes, notamment judiciaire. Elle est centrée sur la compréhension des processus historiques de pénalisation et de labellisation (sûreté, tranquillité, sécurité, etc.) des politiques publiques ressortissant à la gestion des désordres.

Le parcours permettra de développer les compétences spécifiques suivantes :

1. Acquérir une connaissance approfondie de l'institution judiciaire, des dispositifs de prévention et de traitement des infractions et des politiques pénales.
2. Mettre en œuvre une réflexivité critique sur les statistiques institutionnelles et les catégorisations des populations réputées déviantes.
3. « Évaluer et/ou conduire une action publique localisée sur des questions relatives à la dite « tranquillité publique ». Établir un diagnostic.
4. Satisfaire une commande concernant une enquête de type sociographique, ethnographique voire historique concernant une population déviante identifiée par la classe d'âge, le territoire, la nature de l'infraction ou de l'incivilité. Savoir en restituer les résultats sous la forme d'une rédaction de rapports d'études et de recherche, restitution orale, édition (mise en forme des résultats de la recherche).
5. Savoir utiliser l'ensemble des ressources numérisées relatives au domaine (statistiques, jurisprudence, sites dédiés, blogs pertinents, etc.)



## Secteurs d'activités et emplois accessibles par le détenteur du diplôme

Les champs professionnels d'insertion du diplômé de ce parcours sont :

Dans le secteur public : administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, police, gendarmerie, douanes, au sein des collectivités territoriales (chargé de mission dans les services de la « tranquillité publique », de la sécurité, de la politique de la ville, de l'insertion et de la réinsertion sociales).

Dans le secteur privé : consultant pour des collectivités locales, salarié du secteur associatif de l'économie sociale et solidaire (aide aux victimes, aide aux anciens détenus, droit des femmes, contrôle judiciaire...).

Le diplômé est notamment apte à exercer des fonctions d'ingénieur d'études, de chargé d'études en développement social, chargé de missions au sein d'organismes publics et privés (observatoires), chargé de projets, fonctionnaire territorial (attaché, rédacteur), fonctionnaire de l'administration publique (police, douanes, conseiller d'insertion et de probation, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse...).

### Le public

- Des étudiant-e-s en formation initiale ayant accompli un cursus de sociologie ou dans une discipline voisine (ethnologie, anthropologie, démographie, histoire, géographie, science politique, intervention sociale) ayant le projet de découvrir la criminologie comme champ de recherche et d'intervention, à la croisée des sciences juridiques et sociales, et non comme une discipline autonome.
- Des actifs en formation continue (salariés ou demandeurs d'emploi) souhaitant analyser leur environnement de travail, en s'appuyant sur les savoirs et les méthodes, et obtenir un diplôme spécialisé.

### Les conditions d'admission

Les candidats en formation initiale doivent être titulaires d'une licence relevant des disciplines suivantes : sociologie, science politique, ethnologie, anthropologie, sciences sociales, démographie, histoire, géographie, intervention sociale. La sélection se fait sur un dossier comprenant le diplôme de licence, le relevé de notes de L3 et une lettre de motivation d'environ 2 pages qui présente le projet professionnel. Un entretien peut être éventuellement demandé afin d'apprécier l'adéquation du profil du candidat avec la formation dispensée.

Pour les candidats en formation continue le dossier devra se composer d'un CV précisant le cursus de formation et les activités professionnelles plus une lettre de motivation.

INSCRIPTION A PARTIR DU 24 AVRIL SUR : [HTTP://WWW.UNIV-](http://www.univ-)

[NANTES.FR/](http://www.univ-nantes.fr/)

## **L'organisation de la formation**

L'année de Master 1 s'organise autour d'enseignements visant à l'acquisition de compétences en droit (sciences criminelles) et à l'approfondissement de connaissances théoriques et méthodologiques en sciences sociales à partir des objets d'étude spécifiques à la criminologie. Cette première année de Master donne une place importante à un travail de recherche mobilisant ces acquis dans un mémoire.

L'année de Master 2 propose des enseignements de spécialisation en droit (histoire du droit pénal, politique criminelle, séminaires de criminologie) et consolide les compétences nécessaires à l'approche sociologique du champ judiciaire et des phénomènes de déviance.

La production d'un mémoire de recherche reposant sur un travail empirique approfondi demeure centrale dans cette deuxième année de Master.

## **Evaluation**

Différents types d'évaluation sont utilisés : dossiers, écrits sur table, notes de synthèse, oraux, les notations peuvent être individuelles ou collectives. Par ailleurs, les mémoires (M1 et M2) de 80 à 100 pages font l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux chercheurs.

OFFRE DE FORMATION MASTER 1		
Semestre 1	Intitulés des cours	Volume Horaire
UE Savoirs sociologiques fondamentaux	Sociologie des groupes professionnels	18h CM
	Morphologie, quantification, catégorisation	24h CM
UE Introduction aux sciences criminelles	Criminologie	30 h CM
	Pénologie	30 h CM
UE Compétences transversales	Anglais	24h TD
	Préparation du stage	10h TD
	Méthodologie du travail de mémoire	10h TD
Semestre 2	Intitulés des cours	Volume Horaire
UE Approche sociologique des mondes judiciaire et policier	Sociologie des institutions judiciaires	24h CM
	Sociologie de l'ordre	12h TD
UE de méthodologie et de spécialisation en sciences criminelles	Séminaire d'analyse des pratiques	30h TD (facultatif)
UE Méthodologie de la recherche en sciences sociales	Méthodologies sociologiques	12h TD
	Méthodologie appliquée : suivi de mémoire	12h TD
OFFRE DE FORMATION MASTER 2		
Semestre 1	Intitulés des cours	Volume Horaire
UE Spécialisation critique en sciences criminelles	Histoire du droit pénal	20h CM
	Politique criminelle	20h CM
	Sociologie de la déviance	24h CM
UE Spécialisation critique en sciences sociales	Sociologie des cultures	24h CM
	Méthodologie approfondie de l'enquête sociologique	12h TD
UE Compétences transversales	Anglais	24h TD
	Préparation du stage	10h TD
	Séminaire professionnel	10h TD
Semestre 2	Intitulés des cours	Volume horaire
UE Spécialisation par la recherche	Séminaires de criminologie	24h TD
UE Méthodologie de la recherche en sciences sociales	Méthodologie appliquée : suivi de mémoire	12h TD

## Interview de la responsable de la formation et d'étudiants

Pascale Moulévrier coresponsable avec Nicolas Rafin du Master

### Quels sont les objectifs du master ?

Le Master SS&C forme des futurs professionnels aptes à exercer des fonctions d'ingénieur d'études, chargé de projets en accompagnement social, en insertion (aide aux victimes, aux anciens détenus, contrôle judiciaire, droit des femmes, etc.), chargé de missions au sein d'organismes publics et privés (observatoires, collectivités territoriales, associations), fonctionnaire ou contractuel territorial (attaché, rédacteur), fonctionnaire ou contractuel de l'administration publique (police, gendarmerie, douanes, service d'insertion et de probation, protection judiciaire de la jeunesse, aide sociale à l'enfance, etc.). Ces fonctions leur permettront de mettre en pratique les compétences acquises à savoir : une connaissance approfondie de l'institution judiciaire, des dispositifs de prévention et de traitement des infractions et des politiques pénales ; une réflexivité critique sur les statistiques institutionnelles et les catégorisations des populations réputées déviantes ; des capacités à conduire un diagnostic, à réaliser des enquêtes (qualitative et quantitative) ; des compétences rédactionnelles et orales (rédaction de rapports d'études, organisation de comités de pilotage et de suivi, restitution des résultats) ; des compétences organisationnelles (travail en équipe pluridisciplinaire, en partenariat) ; des compétences méthodologiques (mobilisation des ressources numérisées relatives au domaine – statistiques, jurisprudence, sites dédiés, blogs, réseaux sociaux ; archives, etc.).

### Pouvez-vous nous présenter les stages ?

Dans le cadre de leur formation, les étudiants réalisent deux stages à partir du mois de février (3 mois minimum en M1 et 4 mois minimum en M2). Les stages s'obtiennent soit par recherche individuelle par les étudiants, soit suite à la demande d'organismes ou d'institutions politiques. Les responsables du Master soutiennent les démarches de recherche engagées par les étudiants et sont un relais avec les institutions susceptibles d'accueillir des stagiaires. Les stages peuvent être réalisés sous statut de stagiaire, en contrat de professionnalisation ou en service civique. Pour l'année universitaire 2017/2018, ci-dessous la liste des structures qui ont proposé un stage aux étudiants SS&C.

Région des Pays de la Loire – Observatoire des violences faites aux femmes (1 stage) ; Gendarmerie – Service « Violences conjugales » (1 stage) ; Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) et Aide sociale à l'enfance (ASE) de Saint-Nazaire (2 stages) ; Association d'action éducative 44 (AAE) – Dispositif d'accompagnement et de prévention lié aux risques de radicalisation religieuse (DAPRR) (1 stage) ; Centre nantais de sociologie – Recherche portant a) sur les châtiments corporels à visée éducative, b) sur le sentiment d'insécurité dans un quartier populaire de Nantes (2 stages) ; Cabinet d'avocats (1 stage) ; Tribunal de Nantes – Dispositif Marianne et Pause (2 stages) ; Association Permis de Construire – Insertion des sortants de prison (2 stages) ; Association Toit à moi – Insertion par le logement (1 stage) ; Association Paloma – Accompagnement des travailleur.se.s du sexe (1 stage) ; Conseil général de Vendée – Projet d'accompagnement des travailleur.se.s du sexe (1 stage).

## Des étudiants présentent leur stage

### **Lauranne Gain – M1 Sciences sociales et criminologie**

Actuellement, je réalise un stage au sein d'un ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) de Saint-Nazaire pour une durée de cinq mois. Il s'agit de mener une étude sur les situations dites "complexes" de jeunes qui ont des troubles du comportement reconnus comme handicap. Le stage qui est à la demande de l'ITEP se réalise en partenariat avec l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Souvent, les enfants dits en "situations complexes" relèvent à la fois de l'Aide sociale à l'enfance et ont une notification qui atteste leur handicap. Le stage s'inscrit dans le processus de réactualisation du projet associatif de l'ITEP et vise à comprendre l'accompagnement et le suivi de ces jeunes par les différentes institutions (sanitaire, médico-sociale, scolaire, sociale,...). L'objectif du stage est d'amener des propositions de préconisations pour améliorer l'accompagnement de ces jeunes afin de bonifier les effets de la prise en charge sur ces jeunes. Quatre missions recouvrent l'offre de stage. Une première mission vise à contextualiser la politique publique territoriale sur la question de la protection de l'enfance et le médico-social. Une seconde permet d'identifier les différents partenariats et dispositifs existant sur le territoire de Saint-Nazaire. La suivante amène à déconstruire la catégorie "situations complexes" et une dernière mission établit les dysfonctionnements. La méthodologie déployée dans le stage mêle entretiens avec les professionnels et les partenaires qui travaillent pour ou avec le médico-social ainsi que de l'observation en ITEP avec les jeunes. Un travail d'archives est également réalisé par l'étude des dossiers des enfants à l'ASE. En ce qui concerne l'objet du mémoire, j'ai choisi d'étudier les situations dites "complexes" sous l'angle du refus institutionnel. Quels sont les effets du refus par les institutions d'accueillir des jeunes dits en "situations complexes" ?

### **Anissa Lalleau - M1 Sciences Sociales et Criminologie**

J'ai choisi de réaliser mon stage de Master 1 Sciences Sociales et Criminologie à la Gendarmerie de Nantes au sein du Bureau de Sécurité Publique et Partenariale (BSPP). J'ai été mise en contact avec cette structure et le commandant du service. Le Commandant du service est donc mon tuteur, nous avons fixé ensemble mes différentes missions de stage ; missions répondant à mes attentes, à celles du Master et au service de la Gendarmerie. Mon statut est particulier car le stage a pris la forme d'un Service Civique pour 6 mois. Le premier objectif de ce stage est de réaliser un questionnaire de satisfaction, une première pour la Gendarmerie, auprès des victimes de violences intrafamiliales et des personnes en détresse sociale. J'appelle donc les victimes pour leur demander si l'intervention de la gendarmerie a été satisfaisante. Cette évaluation permettra à la structure de recueillir un avis quantitatif et qualitatif de l'intervention et par la suite d'améliorer le service. Le second objectif est d'élaborer un diagnostic territorial des violences intrafamiliales en binôme avec la Déléguée Départementale aux droits des femmes et de l'égalité. Cela permettra d'avoir une vision globale de ces violences et d'identifier les besoins.

Ces missions de stage sont un support au recueil des données nécessaires à la réalisation de mon mémoire qui porte sur les politiques de prise en charge des violences conjugales. La Gendarmerie m'ouvre énormément de portes pour travailler ce sujet, notamment concernant les divers partenaires (juridiques, sociaux, médicaux, associatifs etc.) impliqués dans ces politiques publiques.

### **Ophélie HAY - M1 Sciences Sociales et Criminologie**

J'effectue mon stage à Saint-Nazaire au sein de deux structures : l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Un ITEP est un établissement qui accueille des enfants de 9 à 15 ans qui ont des troubles du comportement, violences et agressivités, et que l'école « classique » ne parvient plus à accompagner. Ce stage m'a été proposé par l'équipe enseignante du Master suite à la demande de l'ITEP qui souhaitait un partenariat pour répondre à un besoin de l'institution : les « situations complexes ».

L'objectif de mon stage est de travailler sur des profils de jeunes dits en « situations complexes » c'est-à-dire, des jeunes qui relèvent du médico-social (ITEP, IME), du social (faisant l'objet d'une mesure de placement à l'ASE : famille d'accueil ou foyer) et ayant des problèmes scolaires (ULIS, CLIS ou SEGPA) mais avec lesquels l'ITEP et l'ASE rencontrent des difficultés d'accompagnement puisque ces jeunes mettent à mal tous leurs placements notamment en raison de leurs comportements violents. Ma mission est de rencontrer ces jeunes avec lesquels je réalise des entretiens afin de comprendre leurs trajectoires sociales (parcours scolaires, vie en ITEP, en foyer...). J'ai également accès à leurs dossiers sociaux. En parallèle je participe à des réunions de synthèse avec les travailleurs sociaux, j'assiste à des audiences et je rencontre des familles d'accueil pour essayer de mieux comprendre ces jeunes afin d'aider les institutions à mieux les accompagner. Je travaille avec une autre étudiante du Master car la mission est assez dense.

Le stage dure 5 mois, il est rémunéré sur la base de l'indemnité légale de stage. Concernant mon mémoire, je travaille sur les difficultés d'accompagnement des travailleurs sociaux envers ces jeunes. A quelles difficultés sont confrontés les professionnels en charge de cette catégorie d'enfants en « situation complexe » ? Quel impact sur ces jeunes ? Sur les professionnels ?

### **Marie Gilot - M1 Sciences Sociales et Criminologie**

Je réalise mon stage au sein du palais de justice de Nantes. D'une durée de 6 mois à raison de 24h par semaine, celui-ci se déroule sous la forme d'un service civique, donc rémunéré en conséquence. L'objectif de ce stage est de réaliser une étude sur l'accueil des justiciables au sein du tribunal, en lien avec le référentiel Marianne et le projet SAUJ (Service d'Accueil Unique du Justiciable). En effet, le tribunal connaît des lacunes au niveau de l'accueil et souhaite y remédier à travers une analyse plus sociologique de ce dernier. Observation, entretien et passation de questionnaires sont demandés. Dans un premier temps, il s'agit de faire un état des lieux de l'existant au niveau des pratiques d'accueil et des indicateurs utilisés, en analysant les points positifs et négatifs. Puis dans un deuxième temps, de proposer des axes d'amélioration, des nouveaux indicateurs... en respectant des contraintes imposées par le Palais de Justice. Mon travail s'inscrit dans le développement d'un accueil plus performant, de meilleure qualité et d'une « justice plus accessible, plus simple et plus rapide ». Mon stage est encadré par une greffière et responsable du SAUJ et du référentiel Marianne, je reste quand même très autonome dans mon travail. Une équipe supervise l'avancée de l'étude lors de comité de pilotage. Le stage permet d'acquérir des connaissances sur la mise en place de projet au sein d'une administration, et sur l'institution judiciaire en elle-même. Ce stage est aussi un fabuleux accès au terrain pour l'élaboration d'un mémoire.



**UNIVERSITÉ DE NANTES**  
**UFR DE SOCIOLOGIE**